

activement d'un grand nombre de sujets. Il a encore été question que les États-Unis étendent au Canada leurs enquêtes anti-cartel et y fassent appliquer certains de leurs règlements commerciaux. Lors d'une rencontre tenue à Ottawa en juin, des ministres canadiens et l'Attorney général des États-Unis ont convenu de créer un organe consultatif pour faciliter la coopération dans ce domaine. Des hauts fonctionnaires ont alors entrepris de définir les principes que cet organe serait chargé d'appliquer. Parmi les points qui ont le plus retenu l'attention dans les affaires anti-cartel en 1977, il faut mentionner les divergences qui opposent le Canada et les États-Unis quant au processus législatif et aux procédures judiciaires à appliquer en ce qui a trait aux arrangements internationaux de commercialisation de l'uranium. Des consultations bilatérales ont été engagées à un échelon élevé de la hiérarchie dans le but de régler ce litige à la satisfaction des deux parties.

Les échanges bidirectionnels dans le secteur de l'automobile ont presque atteint 20 milliards de dollars en 1977, et représentent donc une bonne part de l'ensemble des échanges entre les deux pays. Le déficit net du Canada dans ce secteur est resté à peu près le même qu'en 1976, s'établissant à 1 054 millions de dollars. C'est pour cette raison, et aussi parce qu'il faut respecter certaines exigences environnementales et parvenir à utiliser plus rationnellement le carburant, qu'il est devenu nécessaire de suivre de près l'évolution de l'industrie nord-américaine de l'automobile. Des études effectuées de part et d'autre par des représentants gouvernementaux sur l'état et les perspectives de cette industrie ont été publiées en 1977, et les consultations se sont poursuivies sur les échanges dans ce secteur.

A la suite de rencontres avec les autorités américaines, le Canada a commencé en juin à appliquer un nouveau régime en vertu duquel chaque exportation de viande de boeuf et de veau doit faire l'objet d'une autorisation particulière; le gouvernement entend ainsi veiller à ce que la commercialisation de ces produits respecte les limites envisagées dans l'échange de lettres intervenu à ce sujet en 1976 avec les États-Unis. Par ailleurs, les États-Unis ayant officiellement demandé que des consultations aient lieu avec le Canada (si

ce dernier a l'intention d'appliquer l'une ou l'autre des recommandations de la Commission du tarif sur les fruits et légumes frais et traités, ou s'il désire régler les importations de poulet à griller par le biais d'un organisme national de commercialisation de ce produit) ce dernier leur a donné l'assurance que ces consultations auraient lieu.

Des discussions ont aussi eu lieu sur un certain nombre de mesures prises en réponse aux pressions protectionnistes qui s'exercent de plus en plus fortement sur les gouvernements des deux pays et qui risquent de nuire aux marchés traditionnels et aux structures commerciales établies. Aux États-Unis, des mesures de protection ont été adoptées ou proposées à l'égard du zinc, du cuivre et d'autres produits. En outre, le Congrès a été saisi de propositions voulant que le gouvernement achète davantage sur le marché intérieur. Après consultation avec son voisin, le Canada a accepté de réduire certains tarifs en échange de mesures propres à protéger ses industries du vêtement et du textile. D'autres discussions ont porté sur les moyens d'atténuer les effets du régime américain du prix de référence de l'acier sur les exportations canadiennes de produits sidérurgiques.

Au cours de l'année, le Canada a revendiqué avec force un dédommagement pour les graves effets d'une nouvelle disposition fiscale américaine sur son industrie des congrès. En vertu de cette disposition, les Américains assistant à des congrès à l'étranger ne peuvent bénéficier d'une exonération fiscale que pour deux congrès au maximum; les dépenses des participants se trouvent restreintes et ceux-ci sont dans l'obligation de rendre davantage de comptes que dans le cas des congrès tenus aux États-Unis.

De nombreuses consultations ont eu lieu entre les deux pays sur diverses questions internationales de commerce et de finance, tant dans le contexte bilatéral qu'à des tribunes interna-